

Conseils d'économies d'énergie pour les ménages et les entreprises

La Ville de Pully recommande aux ménages et aux entreprises d'appliquer les gestes suivants :

Chauffage :

- Dans les logements, abaisser de 1 ou 2 degrés ou régler les radiateurs pour obtenir
 - 20°C dans les pièces à vivre (vanne sur 3) ;
 - 18°C dans les chambres à coucher (vanne sur 2 voire 1).
- Vérifier la température avec un thermomètre d'ambiance.
- Fermer les stores et les volets durant la nuit pour réduire les déperditions thermiques.
- De jour, laisser le soleil entrer à flots au travers des fenêtres. Cela réchauffe la pièce.
- Ne pas laisser de meubles ou de rideaux devant les radiateurs afin que la chaleur puisse se diffuser correctement.
- Éviter les radiateurs électriques d'appoint.
- Éviter de laisser les fenêtres ouvertes en imposte car le taux de renouvellement d'air est faible mais le refroidissement est important.
- Aérer en ouvrant en grand les fenêtres durant 5 minutes, 2 à 3 fois par jour.
- En période hivernale, en dehors des heures d'occupation ou en cas d'inoccupation prolongée, il est recommandé de baisser la température des pièces à 16°C, en agissant sur la vanne thermostatique.
- Plus d'information sous [ce lien](#).

Electricité

- Éteindre systématiquement et complètement (ne pas les laisser en veille) tous les équipements lorsqu'ils ne sont pas nécessaires : éclairage, TV et box, wifi, appareils informatiques, etc. par exemple au moyen d'une multiprise à interrupteur ou d'une prise à interrupteur déporté.
- Remplacer par du LED toutes les sources lumineuses qui fonctionnent avec une autre technologie.
- Utiliser les sèche-linges avec parcimonie et sécher autant que possible son linge à l'air libre.
- Gérer au mieux les réfrigérateurs et les congélateurs :
 - Régler les températures de manière adéquate : 5°C pour le réfrigérateur, - 18°C pour le congélateur ;
 - Dégivrer régulièrement le congélateur (selon le taux de givre, entre une à quatre fois par an).

- S'il y a plusieurs appareils de froid dans le ménage et qu'ils ne sont pas pleins, regrouper les aliments dans un seul appareil et éteindre l'un des deux.
- Remplacer les appareils électroménagers (congélateur, réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) de plus de 8 ans par des appareils de classe énergétique A.
- Plus d'informations sous [ce lien](#).

Eau chaude

- Équiper tous les robinets de brise-jet et munir ses douches de pommeaux de douche économiques. Des pommeaux économes sont disponibles à prix préférentiel sous [ce lien](#).
- Prendre des douches au lieu de bains. *Les bains et les douches représentent environ 25% de la consommation d'eau en Suisse.*
- Laver son linge à basse température (30/40°C) et en mode éco.
- Chauffer préalablement l'eau de cuisson dans une bouilloire. *Une bouilloire nécessite 30% d'énergie en moins qu'une casserole avec couvercle pour chauffer la même quantité d'eau.*
- Plus d'informations sous [ce lien](#).

Conseils spécifiques pour les économies d'énergies dans les entreprises

- Régler la température des locaux de manière appropriée : éviter la surchauffe et tenir compte du fait que les clients arrivent chaudement habillés depuis l'extérieur en hiver.
- Ne pas laisser les portes de l'entreprise ouvertes sur l'extérieur : cela refroidit énormément les locaux.
- Eteindre l'éclairage des vitrines hors des périodes d'ouverture de l'entreprise.
- Optimiser les modes de déplacement du personnel :
 - Favoriser le télétravail ;
 - Offrir des solutions de mobilité douce.
- Identifier les rénovations énergétiques avec un court temps de retour sur investissement, en faisant appel aux audits [PIEK](#) spécialement adaptées pour les PME notamment lors du :
 - Remplacement de l'éclairage par du LED ;
 - Réglage correct de l'installation de ventilation (horaires de fonctionnement, débits d'air, température de pulsion) ;
 - Remplacement des moteurs anciens des installations de ventilation ;
 - Réglage correct des installations frigorifiques (température, dégivrage, cycle de la machine frigorifique) ;
 - Remplacement des anciennes installations frigorifiques.
- Plus d'information sous [ce lien](#).